

LETTRE



D'INFORMATION



DISTRIBUTION DE MASQUES

Madame, Monsieur,
Chers habitants de Lagny,

Dans le cadre de la crise sanitaire sans précédent que nous traversons depuis plusieurs mois et qui nous maintient en confinement depuis le 17 mars, nous allons prochainement entrer dans une nouvelle étape : celle de la première phase de déconfinement du 11 mai au 2 juin prochain.

À partir du 11 mai, certains déplacements seront obligatoirement conditionnés au port d'un masque.

Aussi, soucieux de soutenir la population, je vous informe que la ville va offrir un masque en tissu aux normes AFNOR à compter du 4 mai et cela en plusieurs temps.

Je vous recommande de lire avec la plus grande attention les modalités de distribution et de récupération des masques.

En cas de demande particulière ou de question sur les masques, vous pouvez écrire à l'adresse dédiée :

covid19@lagny-sur-marne.fr

Jean-Paul MICHEL
Maire de Lagny-sur-Marne

*La ville offre
un masque en tissu
pour tous les habitants*

4

MAI

5

MAI

6

MAI

DISTRIBUTION À DOMICILE POUR LES HABITANTS DE 70 ANS ET +

Pour les lagnyaciens nés avant 1950 inclus (du 1^{er} janvier au 31 décembre 1950), un masque en tissu sera distribué directement à leur domicile, les 4, 5 et 6 mai prochains par la Ville.

Si vous êtes ou si vous connaissez une personne de 70 ans ou + susceptible de ne pas être répertoriée dans nos fichiers, merci de le signaler à l'adresse mail dédiée covid19@lagny-sur-marne.fr en indiquant votre nom, prénom, date de naissance, adresse postale et numéro de téléphone.

Restons solidaires et prenez soin de vous !

9

MAI

DISTRIBUTION DANS LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA VILLE POUR LES MOINS DE 70 ANS

Pour les moins de 70 ans, la ville vous propose de venir récupérer les masques en tissu le 9 mai dans vos bureaux de vote habituels, qui seront ouverts de 8h à 18h (une personne par foyer avec un justificatif de domicile et votre livret de famille ou la pièce d'identité de chaque membre de la famille).

Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales et/ou que vous ne savez pas où se situe votre bureau de vote, la carte des bureaux de vote et leur secteur de rattachement est disponible au verso de ce document. En cas de doute ou de question, contactez-nous via l'adresse covid19@lagny-sur-marne.fr ou à l'accueil de la mairie au 01 64 12 74 00.

MAI

JUIN

DES MASQUES SUPPLÉMENTAIRES SERONT OFFERTS PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE EN MAI ET EN JUIN

2 masques en tissu par habitants sont prévus. **Les modalités pratiques vous seront communiquées plus tard, lorsque nous aurons les dates de livraison de ces masques.**



POINT DE DISTRIBUTION 1

HÔTEL DE VILLE
Salons d'Honneur
2, Place de l'Hôtel de Ville



POINT DE DISTRIBUTION 2

GYMNASSE COSEC
74, Avenue
Georges Clémenceau



POINT DE DISTRIBUTION 3

MIX'CITY
19, Rue Louis Blériot



POINT DE DISTRIBUTION 4

**ÉCOLE MATERNELLE
LES HEURTEAUX**
18, Rue de la Grange aux Bois



POINT DE DISTRIBUTION 5

**ÉCOLE PRIMAIRE
JEAN MACÉ**
9, Avenue du Beau Site



POINT DE DISTRIBUTION 6

**GROUPE SCOLAIRE
PAUL BERT**
12, Rue Paul Bert



POINT DE DISTRIBUTION 7

**ÉCOLE MATERNELLE
LECLERC**
23, Avenue de Rothschild

LES POINTS DE DISTRIBUTION DES MASQUES



POINT DE DISTRIBUTION 8

**ÉCOLE PRIMAIRE
LES TOUVENTS**
5, Allée Georges Seurat



POINT DE DISTRIBUTION 9

**ÉCOLE MATERNELLE
ORME BOSSU**
10, Place d'Alnwick



POINT DE DISTRIBUTION 10

**ÉCOLE MATERNELLE
FORT DU BOIS**
9, Avenue du Stade



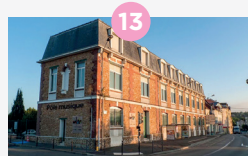
POINT DE DISTRIBUTION 11

**ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
PAUL BERT BAS**
4, Passage des écoles



POINT DE DISTRIBUTION 12

**ÉCOLE PRIMAIRE
LES HEURTEAUX**
22, Rue de la Grange aux Bois



POINT DE DISTRIBUTION 13

PÔLE MUSIQUE
2, Avenue du Général Leclerc



POINT DE DISTRIBUTION 14

PARKING DU TOTEM
Avenue André Malraux



POINT DE DISTRIBUTION 15

**ÉCOLE MATERNELLE
DELAMBRE**
4, Passage des écoles